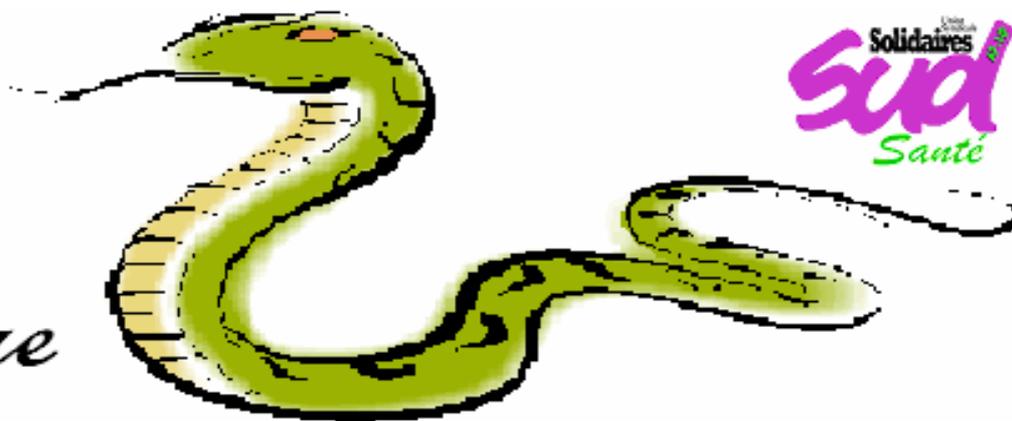


Langue de Vipère



Juillet - Août 2007

Sommaire

- Edito
- de l'eau de l'eau
- Nouveau traité européen (hic !)
- Menace sur les jardins
- « Trou » de la Sécu
Le gouvernement demande aux malades de ne plus tomber malade !
- PO : La direction oublie le versement d'une prime
- « La crèche » du chantier de la Réa Néo-natale...
- Sud oku Cauchemar !

Dans 3 mois auront lieu les élections professionnelles, pensez à mettre à jour votre adresse au bureau du personnel pour recevoir le matériel électoral !!

Les élections auront lieu les 22-23 octobre 2007.

Les élections professionnelles sont un moment important pour mesurer le travail accompli et la confiance que vous nous apportez.

Depuis le temps que la direction générale se moque de la réglementation et des instances centrales (au point que ça devienne contagieux en local), le Conseil d'Etat vient de la sanctionner.

il a annulé la note du directeur du personnel, ponctionnant un jour de RTT aux agents pour la journée de solidarité.

il est vrai qu'en faisant travailler les agents à la pentecôte, il fallait les payer en jour férié (90 000 agents) !

Aussi pour faire des économies, la DG a décidé de manière unilatérale de piquer un jour de RTT.

Le Conseil d'Etat vient de lui donner une claque, en reconnaissant que la plainte du syndicat Sud Santé était fondée et que le directeur n'avait pas respecté la circulaire du ministère.

Nous avons écrit au Directeur Général afin de le mettre en demeure de respecter les décisions du tribunal et de nous rendre les RTT de 2006 et 2007 !

Autre bonne nouvelle (!), l'AP-HP a fait plus de 140 millions d'euros de bénéfice en 2006, sur le dos des agents principalement.

A force de donner des plans d'économies aux hôpitaux tous les ans, l'AP-HP se retrouve excédentaire grâce aux postes laissés vacants.

Si on peut comprendre les difficultés d'embauche dans certaines catégories (IDE, Manip. Radio, kiné,...), dans d'autres on ne comprend que sur l'année, plus de 500 emplois administratifs ou de personnels techniques restent vacants. C'est bien la volonté de réduire les coûts sur la masse salariale.

Comme d'habitude, ce sont les exécutants qui trinquent tandis que les postes de directeurs et cadres administratifs pullulent pour cause de mise en place des pôles entres autres !

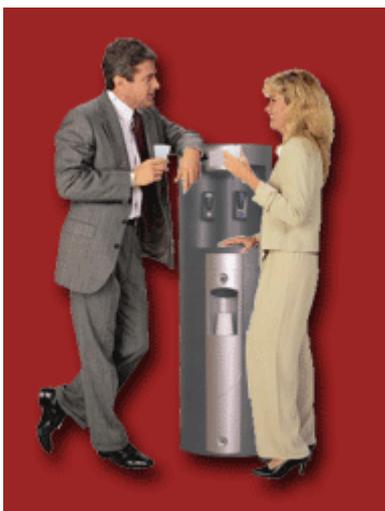
L'armée mexicaine n'est plus que dans le personnel technique, elle arrive aussi chez les administratifs !

Il n'est pas sûr que les patients en soient mieux traités !

De l'eau... de l'eau !

Malgré l'été qui commence plutôt de manière automnale, nous nous battons depuis longtemps dans les instances pour que le personnel puisse avoir de l'eau fraîche l'été. C'est donc d'ici à la mi-juillet (il est temps) que la direction va installer plusieurs fontaines à eau sur l'hôpital...

Il faut savoir que l'eau fraîche et potable est une **obligation** inscrite dans le code du travail, en effet celui-ci stipule art. R232-3 que « Les employeurs doivent mettre à la disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche pour la boisson. » Comme les années précédentes, c'était la croix et la bannière pour avoir des bouteilles d'eau, SUD santé a exigé le respect du code du travail.



Cette année, après une nouvelle intervention de Sud Santé en CHSCT, la direction va installer 7 fontaines pour les personnels :

- En chirurgie B, au niveau de la salle à manger des patients contre le mur de la cuisine
- En pneumologie, au niveau de la salle de détente, à la place de la fontaine préexistante
- En médecine interne, dans l'office
- En pédiatrie B, au niveau de la salle de détente face à l'évier
- Aux urgences adultes, à l'accueil
- En maternité consultation, dans la salle d'attente
- En maternité 1^{er}, dans le couloir en face de la salle de détente

Nous déplorons que le RC radiologie et laboratoires qui souffrent aussi de la chaleur aient été oublié dans cette première vague.

D'autres fontaines devraient être installées l'année prochaine.

En attendant, les fontaines d'un service devront servir à tous !

Nouveau traité Européen !!! (Hic !)

Vous aviez voté... Vous voilà bafoué... Nicolas Sarkozy a décidé comme toujours tout seul... pas de négociation sur ce que les Français aurait voulu... Que sait-il de ce que voulaient les Français?... qu'ils étaient certainement pour la « concurrence libre et non faussée », la privatisation de l'énergie, la fin des services publics ?

Et bien sûr ils savaient que les Français étaient contre tout droit social européen contraignant...

Peu importe, le président premier ministre sait tout sur tout...

D'ailleurs que contient ce nouveau traité simplifié...

Pas grand-chose de ce qui pourrait nous intéresser..., d'ailleurs ce texte a été spécifiquement rendu illisible pour le profane, il ne faudrait pas que les peuples se rendent compte qu'ils ont encore été floués. Ce texte renforce encore le néolibéralisme Européen... Ils ont gardé la charte des droits fondamentaux mais bien sûr la portée juridique du texte a été totalement réduite à néant. Cette charte est juste décorative !!!

Nicolas Sarkozy crie victoire en disant que « la concurrence libre et non faussée » a disparu, c'est curieux car elle apparaît encore une douzaine de fois dans les précédents traités de l'Union que celui-ci n'abroge pas !!!

Nous voulons que ce traité soit soumis à référendum, et qu'ainsi soit respectée la volonté du peuple !



Menace sur les jardins !

Tout le monde (patients, personnels,...) a remarqué que depuis quelques années nos jardins sont dignes de ceux de Versailles ou presque. Seulement la direction va planter le service en supprimant un poste !!!

A terme, c'est l'ensemble du service qui partira, vu les conditions de travail qu'on leur propose.

Ayant vécu la période sans notre jardinier, nous ne pouvons que craindre le retour du béton, partout où poussent les fleurs.

« Si tu veux plus de roses, plante des rosiers et embauche un jardinier... »

Proverbe Sud

Ils peuvent couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas le printemps de revenir.

Proverbe soixante-huitard

« TROU » de la sécu... :

Le gouvernement demande aux malades...
de ne plus tomber malade !

La Sécu paraît-il est encore en déficit... Alors encore une fois... les patients vont être mis à contribution !

Si l'Etat donnait les recettes qu'il doit à la sécu, elle serait assurément moins voire non déficitaire mais l'objectif du gouvernement est de supprimer la Sécurité Sociale durement acquise par nos Aînés !

D'ailleurs, le gouvernement a reçu les assurances et les mutuelles pour mettre en place prochainement une super-complémentaire qui rembourserait toutes les dépenses y compris les forfaits, les franchises...

Le problème est un problème de recettes et non de dépenses... Imaginez que votre employeur ne vous paye plus, il serait inutile de supprimer des factures, le découvert serait inévitable en fin de mois ; c'est ce que fait l'Etat avec la Sécu... pour mieux la privatiser.

La Santé n'est pas une marchandise !

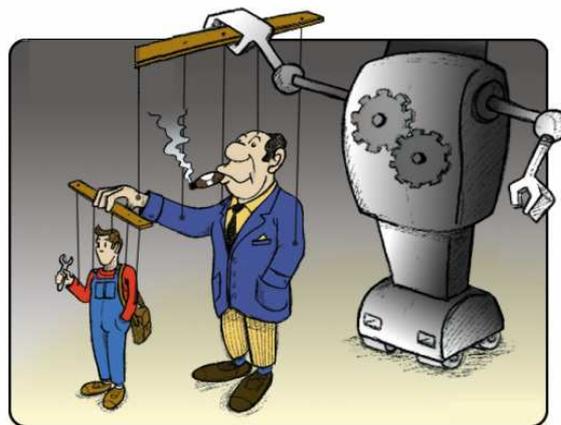


PO : La direction « oublie » le versement d'une prime...

Récemment nous avons retrouvé une note (un mail) de la direction générale envoyé en Mai à tous les DRH de l'APHP qui stipulait de recenser les électriciens car ceux-ci devaient toucher une prime 2.06€ par jour. Cette prime, ils auraient dû la toucher depuis de nombreuses années. Nous demandons donc le remboursement de cette prime sur 4 ans (Prescription quadriennale).

Encore une fois nous constatons qu'il est beaucoup plus facile de retirer de l'argent aux personnels que de leur donner... Le mail trainait dans les ordinateurs de la direction depuis le mois de mai et rien n'a été fait.

Merci Patrons !



La « crèche » du chantier de la Réanimation Néonatale...

Le CHSCT a visité le 6 juillet le chantier de Réanimation Néonatale et nous avons eu droit à une surprise... Il semblerait que le chantier héberge une « crèche » !! Nous avons vu des enfants... j'ai bien dit des enfants, travailler sur ce chantier, au moins l'un était âgé de 12 ans et un autre d'une quinzaine d'année... nous avons interpellés la direction qui était aussi choquée que nous... Nous avons déjà lors du chantier des urgences eu la connaissance d'ouvriers non déclarés (encore de l'argent en moins pour la Sécurité Sociale !!)... A l'époque nous avons interpellé le directeur de l'établissement et nous avons eu une fin de non-recevoir... Sa seule réponse était de nous dire que les entreprises avaient un contrat où elles s'engageaient à faire appel à des travailleurs déclarés ... Or, nous savons que certaines entreprises sur l'hôpital travaillent avec des travailleurs non déclarés. En cas d'accident grave du travail, la directrice est déclarée responsable.

De là, à ce que l'hôpital enquête...

Nous attendons maintenant des mesures fermes envers les entreprises exploitant ces enfants (Pauvre Victor Hugo, les thénardiens sont de retour) !!

Histoire d'Ordre :

L'ordre des kinésithérapeutes commence à se mettre en place. Il a loué des locaux dans le quartier chic du 16^{ème} pour l'ordre national et dans le 15^{ème} aussi chic pour le départemental parisien.

Pour le 92, ils hésitent encore entre Neuilly, le Vésinet, Sèvres ou Sceaux !!!!

Comme cela coûte très cher, il a fallu emprunter à la BICS (ceux qui sont à la BICS apprécieront) car à peine 1/3 des kinés libéraux se sont acquittés de la cotisation et encore moins chez les salariés.

5 hôpitaux n'ont pas fourni la liste des agents à l'ordre, Béclère n'est pas dans le lot, en bon élève il a dénoncé ses petits salariés sans aucune hésitation et sans leur accord.

Quand ce sera le tour des infirmières, ils n'auront pas plus de scrupules. Il est illégal de donner une liste à un organisme extérieur sans l'accord des intéressés.

En tout cas, tant que l'ordre n'a pas les adresses personnelles, il peut aller faire la manche sur le trottoir, Boycott de la cotisation (200 euro) et de l'inscription.

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Niveau Cauchemar :

	7	3		5				
			6			7	8	
2		6		1				
	5	4			1			
	6						3	
			8			5	2	
				2		8		9
	1	5			6			
				7		4	1	

Solution de la grille précédente sur le site internet rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>